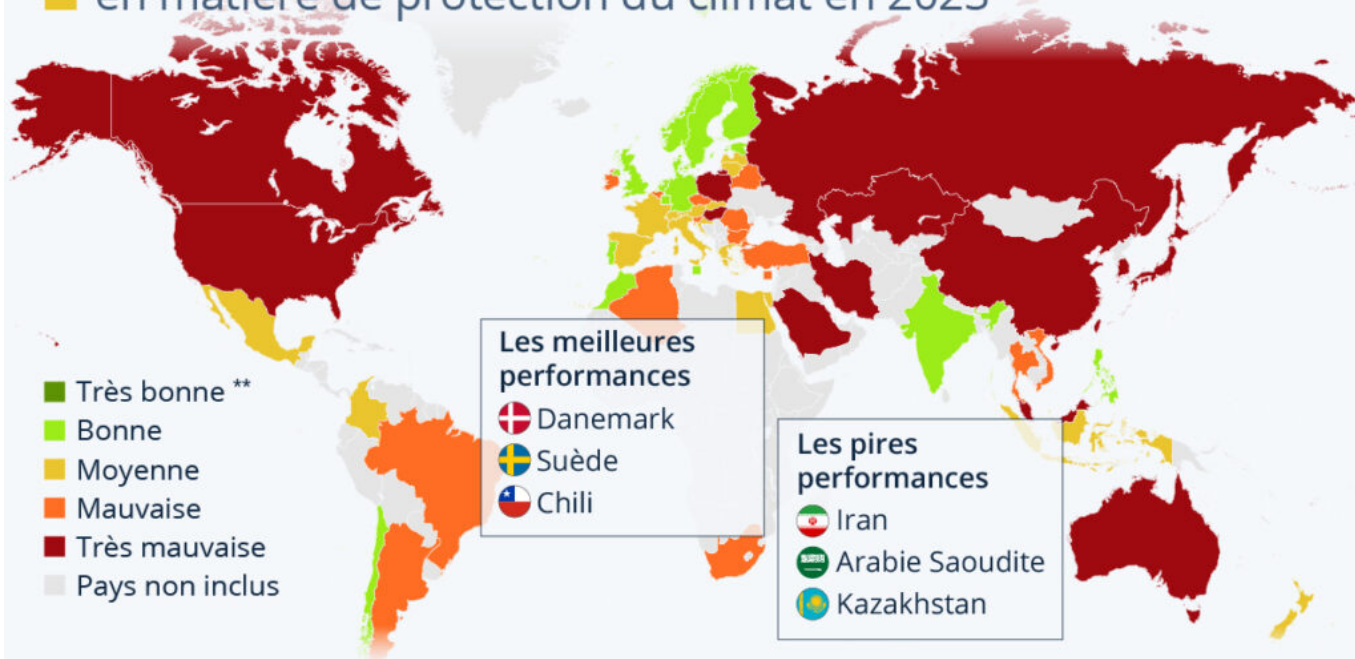


Ecrit par le 25 avril 2025

Climat : quels sont les pays qui en font le plus (et le moins) ?

Climat : quels sont les pays qui en font le plus (et le moins) ?

Classement des pays en fonction de leur performance en matière de protection du climat en 2023 *



* Le Climate Change Performance Index (CCPI) évalue 59 pays dans 4 catégories : émissions de GES, énergies renouvelables, consommation d'énergie et politiques climatiques.

** Aucun pays n'affiche de "très bonne" performance.

Sources : Germanwatch, NewClimate Institute, Climate Action Network



statista

Ecrit par le 25 avril 2025

Quels pays luttent le mieux contre le changement climatique ? C'est la question à laquelle tente de répondre le [Climate Change Performance Index \(CCPI\)](#), un indice établi par l'ONG Germanwatch, le NewClimate Institute et le Climate Action Network. Publié chaque année depuis 2005, il suit les performances environnementales d'une soixantaine de pays (dont l'UE), responsables de 92 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, comparant leurs efforts et leurs progrès dans ce domaine. Plus précisément, elle analyse les actions de chaque pays dans quatre catégories : la politique climatique, les énergies renouvelables, la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.

La dernière édition de l'étude, publiée à l'occasion du dernier sommet sur le climat, COP27, avertit qu'aucun pays n'est sur la bonne voie pour limiter le [réchauffement climatique](#) sur Terre à 1,5°C depuis le début de l'ère industrielle, et que la crise énergétique trouve son origine dans la dépendance continue aux [combustibles fossiles](#). Les trois premières places de l'indice, qui correspondraient aux pays qui affichent de « très bonnes » performances en matière climatique, sont inoccupées depuis 2008 et le resteront cette année, tandis que le Danemark et la Suède se classent respectivement quatrième et cinquième.

L'Iran, l'Arabie saoudite et le Kazakhstan sont à l'inverse les derniers pays de cette comparaison internationale. Le premier cité, qui ferme le classement, est l'un des rares pays au monde à ne pas avoir encore ratifié l'[Accord de Paris](#) et fait partie des 20 pays au monde disposant des plus grandes réserves de pétrole et de gaz exploitées à ce jour, ce qui n'est pas compatible avec l'objectif de maintien du réchauffement planétaire à 1,5°C, précise l'étude.

La Chine et les États-Unis, les deux [plus gros émetteurs au monde](#), font partie des pays les moins performants en matière de protection du climat. Le premier a perdu 13 places pour se retrouver au 51e rang et performance est considérée comme « très mauvaise », en raison de la hausse observée des investissements dans les combustibles fossiles, et bien que les [énergies renouvelables](#) aient également connu un développement significatif dans le pays. Même si les États-Unis ont gagné trois places grâce aux mesures climatiques introduites après l'entrée en fonction de Joe Biden, les experts du CCPI critiquent le fait que certaines mesures ne soient pas assez contraignantes et mises en œuvre assez rapidement. Le pays, deuxième émetteur mondial, se situe ainsi à la 52e place du classement, derrière le géant asiatique.

La France a perdu 11 places au Climate Change Performance Index cette année et se classe désormais au 28e rang, avec une note globalement moyenne. Pour se rapprocher d'un objectif de réchauffement mondial nettement inférieur à 2°C, le pays, qui défend farouchement l'utilisation de l'[énergie nucléaire](#), doit entre autres augmenter la part des énergies renouvelables dans son mix énergétique et les promouvoir davantage, selon l'étude.

de Claire Villiers pour [Statista](#).

Écrit par le 25 avril 2025

Sorgues : une soirée enquête sur le thème du climat



La compagnie [En Décalage](#), spécialisée dans le théâtre d'improvisation, organise ce samedi sa célèbre 'murder party'. Cette année, elle traitera des enjeux climatiques, toujours sous forme ludique et pédagogique.

Familles ou amis devront jouer en équipe et enquêter sur le mystère, découvrir des indices, afin de démasquer le coupable. Cette animation est accessible dès 12 ans.

Samedi 26 novembre. 20h. 5€ (gratuit pour les 12-14 ans). Pôle culturel Camille Claudel. 285 Avenue d'Avignon. Sorgues.

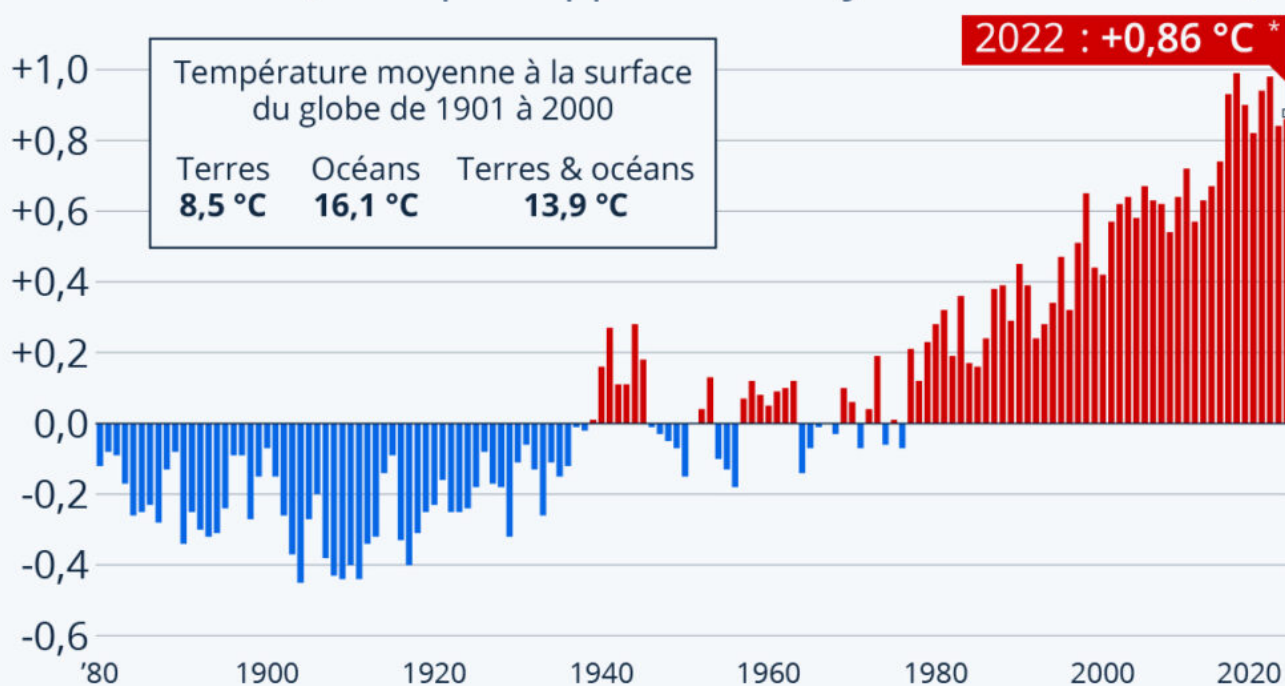
V.A.

Les 8 dernières années ont été les plus chaudes jamais mesurées

Ecrit par le 25 avril 2025

Les 8 dernières années ont été les plus chaudes jamais mesurées

Anomalies de température à la surface des terres et des océans (en °C par rapport à la moyenne du 20e siècle)



* La donnée de 2022 se réfère à l'anomalie de température moyenne de janvier à septembre.

Source : NOAA



statista

Le sommet sur le climat COP27 s'est ouvert sur un nouveau rapport alarmant concernant l'état du changement climatique. Alors que les dirigeants du monde entier sont réunis pour cette conférence en Égypte, l'Organisation météorologique mondiale (OMM) a annoncé que nous venions de vivre les 8 années les plus chaudes jamais mesurées (2015 à 2022).

Ecrit par le 25 avril 2025

Entre 2013 et 2022, la température moyenne mondiale a dépassé de 1,14 °C les niveaux de 1850-1900, selon ce [rapport provisoire](#) de l'agence de l'ONU. Et selon l'agence, « le réchauffement se poursuit », accompagné d'une accélération de la montée du [niveau des océans](#), d'une [fonte record](#) des glaciers et de conditions météorologiques extrêmes. Plusieurs experts estiment que l'objectif de l'Accord de Paris, à savoir ne pas dépasser 1,5 °C de réchauffement global par rapport à l'époque préindustrielle, n'est désormais plus atteignable. Selon le [rapporteur](#) du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), François Gemenne, le seuil de 1,5 °C de réchauffement devrait être franchi d'ici 2035.

Comme on peut l'observer sur notre graphique, qui retrace à partir des données de la [NOAA](#) les anomalies de température mondiale (sur terres et océans) par rapport à la moyenne du 20e siècle, le réchauffement global tend à s'accélérer depuis une quarantaine d'années.

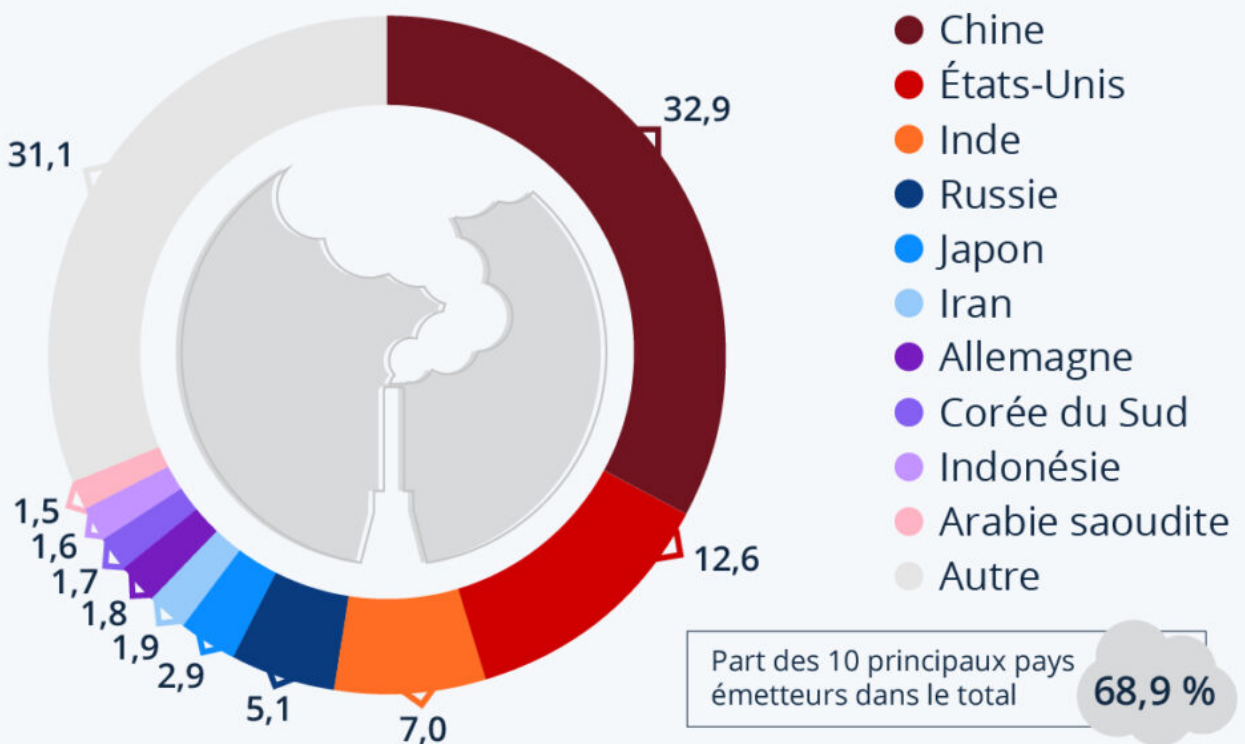
De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#).

Deux tiers des émissions mondiales de CO2 ont lieu dans 10 pays

Écrit par le 25 avril 2025

CO₂ : deux tiers des émissions ont lieu dans 10 pays

Part des pays (émissions nationales) dans les émissions mondiales de CO₂ en 2021, en %



Sources : Commission européenne, calculs Statista



statista

Deux tiers des émissions mondiales de CO₂ ont lieu dans seulement dix pays. C'est le constat qui ressort des chiffres de la [base de données EDGAR](#) de la Commission européenne. La plus grande part des émissions liées aux activités humaines est générée en Chine, soit environ 33 % du total, suivie des États-Unis (12,6 %) et de l'Inde (7 %). Ensemble, ces trois territoires totalisent environ la moitié du CO₂ émis dans l'atmosphère terrestre. Comme le montre notre graphique, la majorité des dix premiers pays

Ecrit par le 25 avril 2025

émetteurs sont asiatiques (et font partie des plus peuplés du globe), tandis que l'on ne trouve que deux pays européens dans cette liste : la Russie et l'Allemagne.

Il est important de noter que si l'on considère la taille des populations, les [émissions de CO2 par habitant](#) restent nettement plus élevées en Europe qu'en Asie. De plus, les activités les plus polluantes (extraction pétrolière et gazière, industrie manufacturière, etc.) sont pour la plupart concentrées ou ont été délocalisées dans une poignée de [pays producteurs](#). Il est donc également nécessaire de tenir compte des [émissions liées aux produits importés](#) dans l'évaluation de l'empreinte carbone des populations.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#).

Veolia : face aux pénuries d'eau, quelles solutions ?

Ecrit par le 25 avril 2025



Veolia vient d'organiser une table-ronde sur le thème « face aux pénuries d'eau, quelles solutions ? ». Ce rendez-vous s'inscrit dans une série des discussions sur les thématiques du climat, de la transition énergétique et de la relance verte.

Prendre conscience des enjeux climatiques pour y faire face est une priorité. Dans ce contexte, [Veolia](#) organise une série de matinées sur les thématiques du climat, de la transition énergétique et de la relance verte. Ces rendez-vous, à destination des élus et des institutionnels, prennent la forme de table-rondes dans lesquelles interviennent différents experts. L'objectif : contribuer à la prise de conscience et à l'émergence de solutions adaptées localement.

Ainsi, vendredi 14 octobre, une table-ronde était organisée sur le thème « face aux pénuries d'eau, quelles solutions ? », à l'espace co-working [Cowool](#) d'Avignon.

Un état des lieux de la situation

Quelles seront les conséquences concrètes du réchauffement climatique dans la région d'ici quelques

Ecrit par le 25 avril 2025

années ? C'est sur cette interrogation que la table-ronde a commencée. Toutes les situations ont été présentées, des plus optimistes aux plus pessimistes.

Si l'on suit l'hypothèse la plus pessimiste, « nous pourrions avoir 20 jours de canicule supplémentaires par an, avant 2041 » explique [Géraud Gamby](#), chef de projet valorisation de l'eau chez Veolia, « le débit moyen des cours d'eau pourrait diminuer de 36%, tout comme le remplissage des nappes phréatiques ». La diminution du débit des cours d'eau de la région, notamment dans La Durance, aurait de lourdes conséquences, en particulier sur le milieu agricole.

« 80% de la ressource utilisée en irrigation dans le Vaucluse vient du bassin de la Durance » poursuit [Georgia Lambertin](#), présidente de la [chambre d'agriculture du Vaucluse](#), « le reste vient des forages de nappe et de certains affluents du Rhône ». La présidente de la chambre responsable de l'accompagnement des agriculteurs continue « les agriculteurs ont conscience du changement climatique. Avant, ils leur arrivaient un aléa tous les 4-5 ans. Aujourd'hui, ils leur arrivent 4-5 aléas tous les ans ».

L'eau est indispensable aux agriculteurs. « S'il n'y a plus d'eau verte, il n'y a plus de nourriture », explique [Nicolas Roche](#), professeur à Aix-Marseille Université et membre du groupe régional d'experts sur le climat en Paca ([GREC Sud](#)). L'eau verte est celle issue des précipitations qui est absorbée par les végétaux. En Vaucluse, elle représente 62% des eaux. Les 38% restants constituent l'eau bleue, c'est-à-dire l'eau qui s'écoule dans les cours d'eau jusqu'à la mer et qui est utilisée pour les usages domestiques.

Alors, face à ces constats, quelles solutions mettre en place pour préserver l'eau ?

Ecart moyen du nombre de jours/an de vagues de chaleur estivales sur l'EPCI entre 1976/2005 et 2041/2070 © Veolia

Quelles solutions pour mieux préserver la ressource ?

Pour Nicolas Roche, « il faut arrêter de faire de la compétition entre les usages de l'eau. Il faut penser les usages les uns à la suite des autres et apporter des solutions spécifiques à chaque territoire. Pour cela, il faut des décisions politiques ». Même constat du côté de Georgia Lambertin, « si on veut avancer, nous sommes obligés de travailler en partenariat et de nous faire entendre par les administrations ».

« Il faut arrêter de faire de la compétition entre les usages de l'eau. »

Nicolas Roche

[Julien Baroni](#), co-fondateur de [DV2E](#), société d'études et de services dans les domaines de l'eau, du déchet et des sols pour l'agriculture, partage l'idée de penser les usages de l'eau les uns à la suite des autres. « Nous recyclons le verre depuis les années 50 et pas l'eau. Il va falloir changer de paradigme »

Ecrit par le 25 avril 2025

ajoute-t-il. Même si le recyclage n'est pas la solution miracle, il constitue une première étape, celle de l'économie, « si nous recyclons 1 litre d'eau deux fois, cela représente 2 litres d'économisé ».

L'utilisation des eaux non-conventionnelles, c'est-à-dire l'eau de mer, l'eau de pluie, les eaux usées traitées, est également une hypothèse évoquée par le co-fondateur de DV2E, « on pourrait imaginer disposer de deux robinets : un pour l'eau potable et l'autre pour l'eau non-conventionnelle. Pour cela, il faut repenser les aménagements ».

Pour Géraud Gamby, l'économie de l'eau passe avant tout par une diminution des consommations et des pertes de réseaux. « Il faut aller vers la sobriété. Chacun doit fournir des efforts. Les agriculteurs et les entreprises font des efforts, c'est maintenant au tour des particuliers. Ils sont les plus gros consommateurs d'eau. Il faut les sensibiliser et faire des économies qui ne se remarquent pas, par exemple en réduisant la pression des robinets » a-t-il déclaré.

Pour mettre en place ces solutions, il faut des lois adaptées, mais quand est-il ?

La réglementation, contrainte ou levier ?

« La réglementation concernant le recyclage de l'eau est en train d'évoluer » explique Julien Baroni. Aujourd'hui, il est possible de réutiliser les eaux non conventionnelles, comme les eaux usées traitées provenant des stations d'épuration. La réutilisation des eaux usées traitées (REUT) constitue une alternative à l'utilisation des eaux conventionnelles.

En France, le retraitement et la réutilisation des eaux usées traitées sont encadrés par deux arrêtés ministériels de 2010 et 2014. Cette réglementation définit quatre catégories d'eau (A, B, C, D), leurs critères de qualité et les usages autorisés et interdits. S'ajoute à la réglementation française, le règlement européen, plus souple.

Pour Georgia Lambertin, la réglementation actuelle est contraignante, mais permet aux acteurs territoriaux de mieux connaître leurs usages en effectuant eux-mêmes la régulation de la ressource. Cette réglementation permet ainsi de mieux anticiper les besoins.

« Certaines chambres d'agriculture deviennent des organismes uniques de gestion collective » explique-t-elle. Un organisme unique de gestion collective (OUGC) est une structure en charge de la gestion et de la répartition des volumes d'eau prélevés à usages agricoles pour l'ensemble des irrigants d'un bassin.

La chambre agricole du Vaucluse est en charge des bassins versants interdépartementaux du Lez Provençal, du Lauzon, de l'Aygues/Eygues provençale, de l'Ouvèze provençale, de la Nesque et du Cavalon/Coulon. Grâce à cette réglementation, la chambre agricole du Vaucluse peut anticiper les besoins de chaque agriculteur.

Pour Nicolas Roche, la réglementation doit aller plus loin, « il faut d'abord mettre un cadre avant d'apporter des solutions ».

Ecrit par le 25 avril 2025



« La qualité de l'eau est le premier facteur d'amélioration de la santé » Nicolas Roche © L'Echo du mardi - Jérôme Renaud

Avancer concrètement

Ainsi, dans l'immédiat, quelles sont les actions à mettre en œuvre pour avancer concrètement ? Pour Georgia Lambertin, « il faut changer de type de culture, avoir une production moins demandeuse en eau, sans aller vers une production sèche ». Le plus important reste pour elle de « maintenir l'agriculture face au changement climatique pour limiter la hausse de température et conserver notre souveraineté alimentaire ».

« il faut changer de type de culture, avoir une production moins demandeuse en eau, sans aller vers une production sèche »

Georgia Lambertin

Ecrit par le 25 avril 2025

Du côté de Julien Baroni, la solution passe par la réutilisation des eaux usées traitées (REUT), « il faut mettre en place un projet de recyclage de l'eau, viable techniquement et acceptable financièrement ».

Même constat du côté de Nicolas Roche. Le membre du GREC Sud propose même d'aller plus loin avec la mise en place d'un système de mesure pour connaître l'état de la ressource, « on est capable de mesurer l'électricité utilisée, le carburant également, mais pas l'eau. On pourrait mettre en place un système de pompe électrique afin de mesurer notre consommation ».

« Il n'existe pas de solution miracle, mais beaucoup de solutions existent déjà », selon Géraud Gamby. Pour le chef de projet valorisation de l'eau de Veolia, quatre actions concrètes peuvent être mises en place dès maintenant :

- Bien piloter la ressource eau : en la préservant, en connaissant sa consommation, en réduisant le débit.
- Optimiser le service : éviter les fuites sur le réseau, optimiser les industries et les services des collectivités.
- Réduire les consommations : apporter juste ce dont la plante a besoin (en agriculture), aller vers une sobriété des particuliers et des industries.
- REUT : utiliser des eaux alternatives.

Si [Lucien Stanzione](#), sénateur de Vaucluse, partage l'idée selon laquelle il n'existe pas de solution miracle, l'élu socialiste reste cependant attaché à une gestion publique de l'eau. Il se déclare même favorable à la création d'une structure publique qui regrouperait toutes les problématiques autour de la question de l'eau.

Ecrit par le 25 avril 2025



Pour Lucien Stanzione, « il faut être vigilant à ce que l'agriculture ne soit pas impactée par les pénuries d'eau » © L'Echo du mardi - Laurent Garcia

En fin de compte, la difficulté est de combiner les technologies et de ne pas travailler sur un seul levier. Quoi qu'il en soit, pour être efficace, les réponses et solutions face aux pénuries d'eau doivent être collectives.

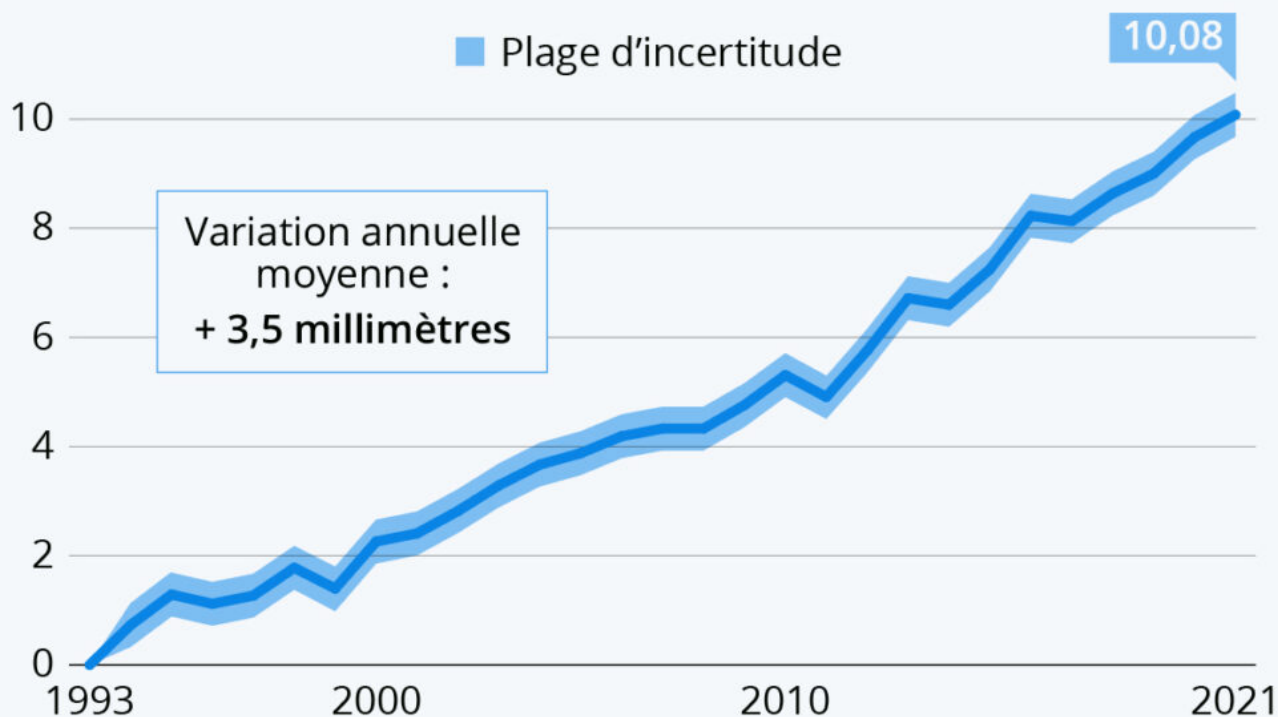
J.R.

Écrit par le 25 avril 2025

Climat : la montée des eaux s'accélère

Le niveau des océans ne cesse de grimper

Élévation moyenne du niveau des mers depuis 1993 (en centimètres)



Basée sur les observations satellitaires

Source : NASA



statista

Sur les terres comme sur les mers, la [fonte des glaces s'est accélérée](#) partout dans le monde sous l'effet

Ecrit par le 25 avril 2025

du changement climatique. Conséquence de l'augmentation du ruissellement, mais aussi de la dilatation de l'eau liée au [réchauffement](#), le niveau des océans ne cesse de grimper.

Selon les observations satellitaires de la [NASA](#), le niveau moyen des mers du globe a ainsi augmenté d'environ 10 centimètres depuis 1993. La hausse a globalement été assez constante au cours de la période d'observation, avec une élévation moyenne de 3,5 mm par an, soit un peu plus d'1 cm tous les 3 ans. Comme le montre notre graphique, la tendance semble néanmoins s'accélérer, puisque le niveau des océans a grimpé de plus de 5 mm par an en moyenne au cours de la décennie 2011-2021.

D'ici la fin du siècle, les [experts](#) tablent sur une élévation du niveau des mers comprise entre 60 cm et un peu plus d'1 mètre en fonction des différents scénarios de réchauffement global. Les zones côtières densément peuplées seront directement menacées et 300 millions de personnes pourraient être affectées dans le scénario le plus optimiste. Les chercheurs estiment que l'Asie sera le [continent le plus durement touché](#).

En Europe, La Haye, Amsterdam et Londres devraient être les zones urbaines les plus menacées, alors que des villes françaises comme Bordeaux et Marseille seront également affectées. Pour plus d'informations sur le sujet, vous pouvez consulter notre DossierPlus « [L'impact de la montée des eaux sur l'immobilier en Europe](#) » (en anglais).

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Climat : l'influence des lobbies industriels

Écrit par le 25 avril 2025

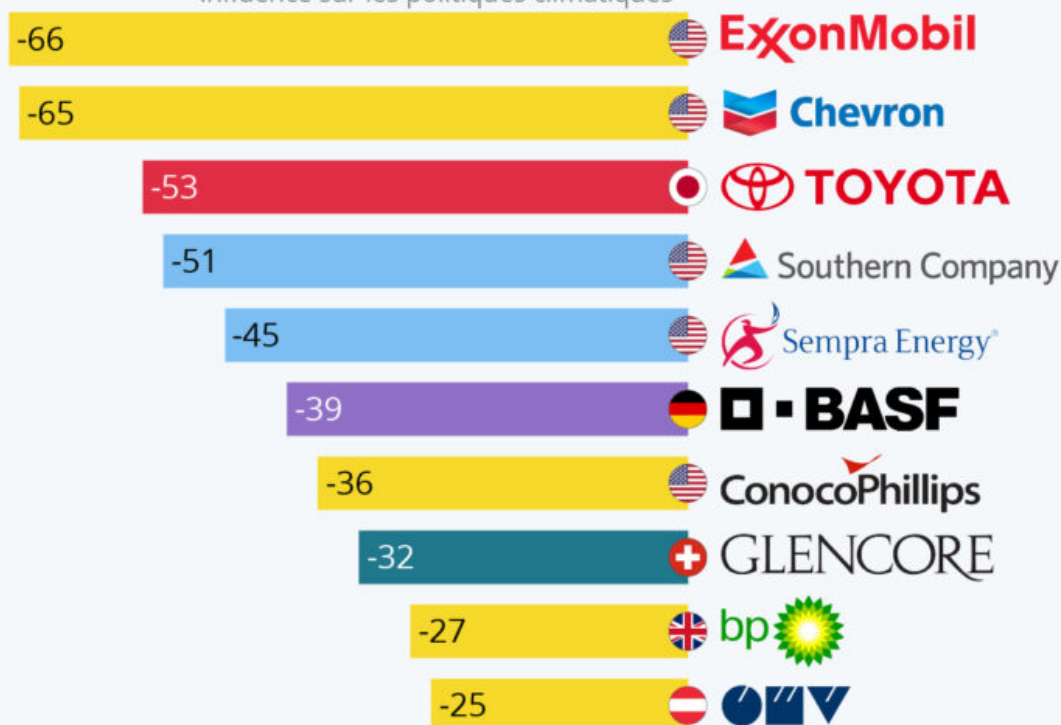
Climat : l'influence des lobbies industriels



Entreprises exerçant l'influence négative la plus forte sur les politiques de lutte contre le changement climatique

■ Énergie
 ■ Services énergétiques
 ■ Automobile
■ Chimie
 ■ Matières premières

Influence sur les politiques climatiques *



* Sur une échelle de -100 (très négative) à +100 (très positive).

Basé sur l'analyse de >50 000 éléments de preuve pour >350 firmes sur les actions de lobbying suivantes : commentaires sur des consultations, messages de PDG, rapports financiers, comptes rendus fiables de média, RP, liens avec des associations professionnelles.

Source : InfluenceMap



statista

Ecrit par le 25 avril 2025

Un [nouveau rapport](#) du groupe de réflexion InfluenceMap dévoile les multinationales qui exercent l'influence la plus négative à l'encontre des politiques climatiques dans le monde. L'étude conclut que ces organisations utilisent des méthodes de lobbying « prolifiques et très sophistiquées » afin d'influencer les gouvernements sur leurs actions en matière de climat.

En tête de liste, on retrouve les géants américains de l'énergie ExxonMobil et Chevron qui, sur la base de l'analyse de plusieurs milliers d'éléments de preuve concernant plus de 350 firmes - dont des commentaires sur des consultations, messages de PDG, rapports financiers, comptes-rendus de médias et liens avec des associations - sont les entreprises qui feraient le plus d'entraves à la mise en place de politiques climatiques. Le constructeur automobile Toyota, qui a fait campagne contre les lois proposées pour remplacer progressivement les véhicules à combustion thermique en faveur de l'électrique, se classe au troisième rang, suivi par deux entreprises américaines du secteur des services énergétiques.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Entrepreneurs dans l'agroalimentaire, participez à la 'Fresque du climat'

Ecrit par le 25 avril 2025



La **'Fresque du climat'**, atelier collaboratif pour intégrer les enjeux du changement climatique, aura lieu le jeudi 24 février, de 16h30 à 19h30, au Living lab 'Le 9' (120 rue Jean Dausset à Avignon).

Trois sessions de « Fresques du climat », adaptées aux secteurs de l'agroalimentaire et du BTP, seront animées par [Eco-Lab'](#) environnement et organisées en partenariat avec le Grand Avignon. Le prochain afterwork, qui portera sur l'agroalimentaire, sera suivi d'une conférence avec des consultants sur le bilan carbone et les ressources humaines. Le but ? Donner des leviers d'action pour répondre aux objectifs RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) de votre entreprise. Vous cherchez à réduire votre impact carbone ? Vous vous posez des questions sur le changement climatique ? Vous souhaitez engager des démarches de développement durable et impliquer vos équipes ? Cet atelier est conçu pour vous, dirigeant ou cadre d'une entreprise agro-alimentaire, responsable RSE, qualité ou RH.

Pour en savoir plus, contactez Natacha Sire au 06.23.60.14.08, contact@eco-lab.fr. Inscrivez-vous dès maintenant (places limitées) : [cliquez ici](#).

L.M.

Ecrit par le 25 avril 2025

L'AOC Ventoux veut atteindre des sommets d'engagement d'ici 2030



L'AOC du Ventoux est la première Appellation d'origine contrôlée à adopter **'une raison d'être'**. Une initiative qui vise à ne pas limiter les entreprises à la seule recherche du profit, mais aussi à intégrer les enjeux sociaux et environnement liés à leur activité et à leur territoire.

« Tout cela est l'inverse d'un coup de marketing, c'est un changement de paradigme, une soif d'exemplarité », insiste [Frédéric Chaudière](#), président de l'AOC Ventoux depuis un peu plus d'un an maintenant.

En annonçant être la première AOC (Appellation d'origine contrôlée) à adopter le principe d'une 'raison d'être' [comme défini dans la loi pacte de 2019](#), le syndicat vigneron, créé en 1949, entend s'engager dans une démarche particulièrement ambitieuse en faveur de son territoire de production s'étendant sur 5 700ha. Objectif : « devenir un exemple de développement harmonieux et durable en protégeant le

Ecrit par le 25 avril 2025

vivant et sa culture ».

Un terroir exceptionnel à préserver

Il faut dire que ce territoire ne manque pas d'atout naturel : 2 parc régionaux (le Ventoux et le Luberon), 2 réserves de biosphères classé par l'Unesco, 30 000 ha de forêt... Les 141 vigneron (13 caves coopératives et 128 caves particulières) installés sur les contreforts du Ventoux bénéficient d'un cadre exceptionnel dont la préservation devient un enjeu majeur.

« En cette période de vendanges 2021 historiquement basses marquées par des épisodes climatiques exceptionnels, les enjeux de préservation de la biodiversité et de lutte contre le changement climatique sont plus que jamais une urgence, confirme le président de l'AOC. C'est aux acteurs des territoires de s'engager concrètement et d'apporter des réponses locales à ces enjeux planétaires. » Et ce d'autant plus, que par sa spécificité montagnaise, l'AOC bénéficie d'un des climats les plus frais du Sud de la vallée du Rhône.

« Réponses locales pour enjeux planétaires. »

Des mesures concrètes pour protéger le vivant

Dans cette optique, l'AOC Ventoux s'engage désormais à « protéger le vivant », « réduire son impact et s'adapter au changement climatique » ainsi que « partager et cultiver la vie locale ».

Concrètement, il s'agit de préserver les sols en limitant les usages de produits phytosanitaires en développant le couvert végétal dans, et aux abords des vignes. Le but étant d'au moins multiplier par 3 les surfaces d'enherbement naturel ou semé de l'appellation Ventoux pour atteindre 2 000ha contre 700 actuellement. L'AOC souhaite aussi planter 30 000 arbres. Elle, qui représente 5 à 6% des émissions de carbone du territoire, se fixe également pour but de réduire son impact de 30% d'ici 2030 avant d'atteindre 'la neutralité carbone' imposée par l'Union européenne en 2050.

Autre initiative : le développement d'un réseau de consigne de bouteilles de verre visant à réutiliser, à partir de 2023, 300 000 bouteilles minimum chaque année, sur les 20 à 22 millions produites par an.

Ecrit par le 25 avril 2025



De gauche à droite : Frédéric Chaudière, président de l'AOC Ventoux, Marie Flassayer, directrice, Ken Reyna, directeur du parc naturel régional du Mont Ventoux et Gilles Vève, président de la Cave Clauvallis et maire de Saint-Didier.

« Parce que le terroir de l'AOC Ventoux se définit d'abord par son climat, nous avons pris très tôt la mesure de l'impact du changement climatique sur notre écosystème », précise [Marie Flassayer](#), directrice de l'AOC dont 16% de la production globale (54% rouge, 40% rosé et 6% blanc) est constituée de surface 'bio' (et au-delà de 20% d'ici 2030). Par ailleurs, les vignes HVE (Haute valeur environnementale) devraient également constituer 50% des surfaces cultivées en 2025.

Pour anticiper ces mutations, l'appellation développe désormais avec l'Inrae des données cartographiques qui intègrent les cartes climatique pour permette de mieux piloter le contexte de production de demain comme l'expérimentation de nouvelles variétés de plants de vigne en lien avec l'Inao (Institut national de l'origine et de la qualité).

Une prise de conscience de longue date

L'AOC Ventoux n'a cependant pas attendu aujourd'hui pour prendre pleinement conscience des enjeux climatiques. Depuis près de 20 ans, l'appellation a travaillé à la mise en place d'une charte paysagère et environnementale en élaborant notamment avec ses vignerons un guide des bonnes pratiques. Deux MAE

Écrit par le 25 avril 2025

(Mesures agro-environnementales), permettant d'accompagner les exploitations agricoles qui s'engagent pour la préservation de la qualité de l'eau et de la biodiversité, ont aussi vu le jour. En 2019, un forum sur l'avenir de l'agriculture dans le Ventoux a réuni plus de 150 participants, prouvant la mobilisation du secteur sur ces problématiques.

« Les engagements pris aujourd'hui s'inscrivent dans la continuité de ces initiatives, assure Frédéric Chaudière. Nous sommes dépositaires de cette biodiversité. »

« De la 'raison d'être' à la 'raison d'être'. »

« Mais nous voulons aller au-delà de la 'simple' production de vin, qui reste évidemment notre raison d'être, pour évaluer l'impact de nos activités sur l'ensemble de notre territoire », poursuit le président. Cela passera pour les vignerons par une participation active au recensement de la biodiversité avec les 1 500 espèces végétales et les nombreux animaux (20 espèces de chauve-souris, 14 de reptiles, 8 d'amphibiens, 2500 d'insectes sans compter les cerfs, chevreuils, chamois, mouflons, sangliers...) présents dans l'écosystème du Ventoux.

Cette défense du territoire Ventoux passe aussi par une présence plus active à la vie locale en étant partenaire des grands événements autour du Ventoux (festival annuel Ventoux Saveurs, rencontres de Puyméras, soutien aux Carnets du Ventoux et Ventoux Magazine...)

« L'AOC est au cœur de l'attractivité de notre territoire », rappelle Gilles Vève, président de la Cave Clauvallis et maire de Saint-Didier. Pour y arriver, ce dernier estime qu'il faut développer « l'attractivité oeno-touristique et agricole » et « associer systématiquement à tous les événements de promotion de l'AOC les acteurs du tourisme ou les producteurs de notre territoire comme partenaires engagés : truffes, olive, cerise, fraise, muscat, petit épeautre, etc. » Le tout en mobilisant agriculteurs, éleveurs, professionnels du tourisme, artisans, restaurateurs, commerçants, élus autour d'un projet de tourisme de qualité et non de masse.

Une dynamique positive collective

« C'est cette méthode participative et cette envie de faire ensemble qui nous ont séduit dans cette démarche, confirme Ken Reyna, directeur du parc naturel régional du Mont Ventoux. Il y a certes des inquiétudes sur l'avenir avec ces changements climatiques mais il y a aussi cette dynamique collective positive qui se met en place. »

Gilles Vève veut aussi privilégier les circuits courts et porter l'AOC auprès des habitants pour qu'ils deviennent des ambassadeurs de leur propre territoire.

L'ambition de l'AOC Ventoux se traduit enfin par le souhait de transmettre les savoir-faire. Une volonté qui devrait se matérialiser par des transferts de compétences via des ateliers animés par un ou deux vignerons, sur des thèmes essentiels pour le développement de l'appellation. Objectif : accompagner et encourager l'accueil des néo-vignerons.

Un comité de pilotage pour rendre des comptes

Pour que l'ensemble de ces intentions ne reste pas lettre morte, l'AOC Ventoux a recruté cet été, Isabelle

Ecrit par le 25 avril 2025

Fabre, chargée de mission climat et changement environnemental.

« C'est un véritable effort pour une petite structure comme la nôtre, reconnaît Frédéric Chaudière. Cela prouve cependant la détermination de notre engagement. »

L'appellation s'est aussi dotée d'un comité de pilotage qui, bien que consultatif, sera chargé de suivre régulièrement le bon déroulement de la démarche. Il sera constitué de 12 membres : 6 représentants de l'AOC, d'un du parc naturel régional du Ventoux ainsi que d'un du parc du Luberon, d'un de la Chambre d'agriculture de Vaucluse, d'un de VPA (Vaucluse Provence attractivité), d'un de l'Inrae (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) et d'un du secteur de l'Economie sociale et solidaire (ESS) représenté par [Solène Espitalié](#), fondatrice des jardins de Solène.

« Il s'agit de rendre des comptes sur nos actions ainsi que des rester ouverts sur les bonnes idées que pourraient apporter les autres, souligne Frédéric Chaudière. Notre objectif étant de montrer que 'cultiver le vivant' ce ne sont pas des paroles en l'air. »

L'appellation célébrera ses 50 ans 2023, l'occasion certainement de dresser un premier bilan de cette nouvelle raison d'être pour les AOC Ventoux qui maintenant veulent « vivre en relief ».